



## ***Réseau Ouest Afrique pour la Surveillance des Elections (ROASE)***

### **Appelle le Sénégal à continuer à travailler à des élections paisibles, et à ratifier la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Bonne Gouvernance**

Le Réseau Ouest Afrique pour la Surveillance des Élections (ROASE), une coalition d'organisations non-partisanes de l'observation citoyenne de 11 pays ouest-africains, réuni à Dakar du 21 au 25 novembre 2011 pour partager des idées et des expériences pour la prévention de la violence et l'apaisement des tensions électorales et pour l'organisation d'élections paisibles et crédibles, exprime sa solidarité avec le peuple sénégalais et reconnaît les efforts du gouvernement du Sénégal dans l'organisation des élections à venir en février 2012.

Après s'être entretenu avec la Commission Électorale Autonome (CENA), le Comité de Veille, et un nombre d'organisations de la société civile travaillant dans la promotion d'élections libres et justes, le ROASE félicite tous les participants au processus électoral pour leur engagement jusqu'à présent à assurer la tenue d'élections pacifiques et crédibles.

Le ROASE fait appel à tous les acteurs de continuer dans cet esprit positif de dialogue et de travailler assidument pour résoudre à temps toutes les questions électorales encore ouvertes pour que les candidats et les électeurs puissent s'attendre à des élections libres, justes, pacifiques, transparentes et crédibles en 2012. À cet égard, le ROASE rappelle les événements du 23 juin 2011 et l'attaque brutale des manifestants civils qui ont mené à la blessure grave d'un certain nombre de citoyens Sénégalais, en particulier **Alioune Tine**, Président de la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO), **Oumar Diallo** chargé de Programme à la RADDHO et le vice-président du ROASE, et tient à réaffirmer le droit inaliénable démocratique des citoyens du Sénégal à la liberté d'expression, de réunion, d'association et le droit de participer pacifiquement à la gouvernance de leur pays.

Nous félicitons les États membres de l'Union Africaine et les États signataires de la Charte Africaine sur les Droits Humains et des Peuples qui ont signé la Charte Africaine pour la Démocratie, les Élections et la Bonne Gouvernance et ceux qui ont ratifié ladite Charte, notamment **la Sierra Leone, la Mauritanie, l'Éthiopie, le Burkina Faso, le Ghana, le Lesotho, le Ruanda, et l'Afrique du Sud.**

Nous souhaitons encourager les pays africains qui n'ont pas encore signé et ratifié la Charte Africaine pour la Démocratie, les Élections et la Bonne Gouvernance à faire ainsi dans les meilleurs délais.

Le ROASE voudrait également utiliser cette opportunité pour encourager le peuple sénégalais et le gouvernement du Sénégal à cimenter leur engagement en faveur d'élections crédibles, de la bonne gouvernance et de la démocratie en signant et ratifiant la Charte Africaine pour la Démocratie, les

Élections et la Bonne Gouvernance de 2007 afin d'affirmer davantage l'engagement légal et moral et en faveur d'un développement démocratique.

Nous demandons également à la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest(CEDEAO) d'encourager ses États membres à signer, ratifier et mettre en œuvre la Charte africaine sur la Démocratie, les Élections et la Bonne Gouvernance.

Finalement, nous invitons les organisations de la société civile de relever le défi à vulgariser la Charte et de faire du plaidoyer pour la signature et /ou ratification de la Charte Africaine pour la Démocratie, les Élections et la Bonne Gouvernance.

**Fait à Dakar le 25 novembre 2011**

**Mashood Erubami**

**Président du ROASE**